Comité permanent des ressources naturelles de la Chambre des communes Objet : Favoriser une transformation juste et équitable du secteur de l'énergie du Canada Présenté à Geneviève Desjardins, greffière du comité, à l'adresse RNNR@parl.gc.ca

Mesdames et Messieurs les membres du comité,

Au nom de Westshore Terminals, je vous remercie d'avoir entrepris cette étude essentielle aux enjeux sociétaux d'aujourd'hui, et de m'avoir donné l'occasion de soumettre ce mémoire à votre examen.

Westshore Terminals est un terminal d'exportation de charbon, situé à Delta en Colombie-Britannique, qui traite à la fois le charbon métallurgique et le charbon thermique. Aujourd'hui, le charbon thermique représente 60 à 70 % de notre volume de production et de notre chiffre d'affaires annuel. Conséquence directe : nos activités seront gravement touchées par l'engagement du Canada lors du sommet de la COP26 à mettre fin aux exportations de charbon thermique d'ici 2030.

Pour Westshore, les exportations de charbon thermique génèrent environ 250 millions de dollars de recettes annuelles et sont à l'origine de 200 emplois directs — des emplois syndiqués, qui subviennent aux besoins de nombreuses familles — ainsi que de nombreux emplois indirects dans divers organismes travaillant à nos côtés : les chemins de fer, l'Administration de pilotage du Pacifique, les transporteurs maritimes, les services de remorquage, les entreprises locales et des fournisseurs de divers biens et services.

Notre entreprise comprend certes l'importance et la nécessité pour le Canada de réduire son impact environnemental. Pour que transition soit efficace toutefois, il faut y accorder du temps et des ressources suffisantes.

Le leadership mondial et l'audacieuse initiative du gouvernement du Canada doivent s'exprimer au moyen d'une transition juste et équitable pour les citoyens et les entreprises, et notamment au moyen d'une feuille de route progressive élaborée en dialogue avec notre secteur. Notre intention en effet n'est pas de tenter de modifier la décision du gouvernement sur les exportations de charbon thermique, mais plutôt de demander l'élaboration et la mise en œuvre en collaboration d'un plan qui tienne compte de nos obligations envers notre personnel, notre clientèle et nos actionnaires.

Actuellement, cette échéance de 2030 oblige le secteur privé à assumer les coûts d'une politique publique. Or, notre industrie fonctionne sur une vision à beaucoup plus long terme que le délai maximal de huit années allouées à cette transformation d'envergure. Par ailleurs, Westshore vient tout juste d'investir 250 millions de dollars dans des équipements de manutention du charbon dont la justification financière se base sur une analyse de rentabilité de 30 ans. Nous avons du reste des engagements envers nos clients sur les 15 prochaines années, et une main-d'œuvre dévouée qui compte sur notre leadership et le soutien du gouvernement pour l'aider dans ces changements. Enfin, il doit être donné à l'exploitation minière canadienne la possibilité d'effectuer un retrait progressif, afin de diminuer les répercussions de cette transformation sur les collectivités et les citoyennes et citoyens canadiens.

Ces préoccupations ont été validées et relayées dans le dernier rapport – **Une transition équitable vers une économie à faibles émissions de carbone** – du Bureau du vérificateur général (BVG) : le rapport reconnaît que les emplois dans certains secteurs comme le charbon seront touchés, avec des répercussions sur les familles et leur environnement de vie ainsi que sur les entreprises qui contribuent à l'industrie.

En ressortent de surcroît les principales conclusions : le gouvernement fédéral n'est pas prêt à soutenir une transition équitable vers une économie à faibles émissions de carbone dans le secteur du charbon; les programmes et avantages fédéraux ne permettent pas une telle transition pour les travailleurs du charbon; l'analyse comparative entre les sexes (ACS+) enfin, effectuée pour les programmes de transition vers le charbon, ne reflète pas la diversité de la main-d'œuvre du secteur.

Le BVG a ainsi formulé de nombreuses recommandations au gouvernement pour déployer le soutien nécessaire à une transition équitable. Les recommandations du rapport — qui mentionne effectivement le plan du gouvernement de mettre fin aux exportations de charbon thermique d'ici 2030 —, recommandations que le gouvernement a toutes acceptées dans ses réponses au BVG, se concentrent principalement sur la main-d'œuvre et les collectivités touchées par la phase fédérale accélérée de sortie du charbon dans la production d'électricité. Ce sont ici de précieuses conclusions que nous livre cet examen, conclusions qui nous permettraient de prévenir l'absence répétée de préparation à une transition juste du secteur de l'exportation du charbon thermique au Canada.

Nous demandons par conséquent au comité de recommander les actions suivantes au gouvernement du Canada :

- 1) La réalisation d'une évaluation de l'impact économique et social de la mesure prise par l'État lors de la COP26;
- 2) À l'issue de cette évaluation, l'élaboration et la mise en œuvre, en collaboration, d'un plan de transition équitable dont mécanismes de financement et de compensation pour et avec le secteur de l'exportation du charbon thermique.

Dans l'attente de votre réponse, je vous prie de croire, Mesdames et Messieurs, en l'expression de mes sentiments distingués.

Glenn Dudar

Vice-président et directeur général

Westshore Terminals